

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
David Auclair	1.1	Maire	358	179		
Michèle Turcotte	1.2	Maire	11 602	6 452		
Harry Bird	1.3	Maire suppléant	2 766	1 383		
Harry Bird	1.4	Conseiller	3 868	1 934		
Nicolas Berger	1.5	Conseiller	106	53		
Alexandre Berger	1.6	Conseiller	4 856	2 428		
Clarence Lloyd	1.7	Conseiller	4 856	2 428		
Suzy Fortin	1.8	Conseiller	4 856	2 428		
Jocelyn Brasseur	1.9	Conseiller	4 259	2 183		
Vincent Jarry	1.10	Conseiller	4 259	2 183		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).